

L'innovation en Auvergne

L'innovation est une notion large pouvant recouvrir plusieurs aspects. On y retrouve aussi bien des entreprises high-tech investissant fortement en recherche et développement, que celles améliorant perpétuellement leurs produits et services, ou d'autres, utilisatrices des outils de propriété industrielle.

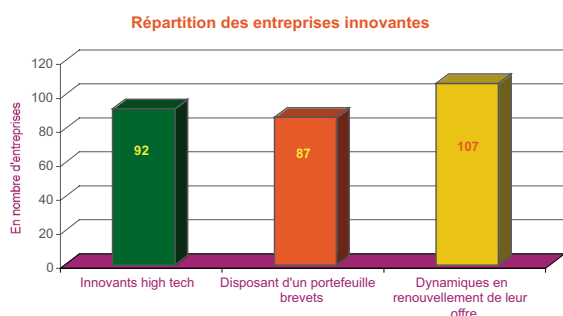
Dans le cadre de son Observatoire Régional de l'Industrie, la CRCI Auvergne a mesuré ce que représentait cette innovation en Auvergne, quelle forme elle prenait et quel type d'entreprise la pratiquait.

Les résultats suivants portent sur les 401 réponses obtenues lors de l'enquête adressée en 2008 à 1958 entreprises (soit un taux de retour de 20%).

Classification des entreprises innovantes : 3 typologies se détachent

AUVERGNE	Nbre d'entreprises	En % des répondants	En % des ent. innovantes
Innovants High Tech*	92	23 %	38 %
Dispose d'un laboratoire de recherche	46	11 %	19 %
Bénéficiaire d'un dispositif social et fiscal en faveur de la recherche et développement et l'innovation	38	9 %	16 %
Bénéficiaire d'un crédit d'impôt recherche	37	9 %	15 %
Bénéficiaire statut jeune entreprise innovante	2	0 %	1 %
Participation à des projet de recherche et développement collaboratifs	26	6 %	11 %
Leader sur une technologie	30	7 %	12 %
Entreprises détentrices d'un portefeuille brevets*	87	22 %	36 %
Détention d'au moins un brevet	87	22 %	36%
Entreprises dynamiques dans le renouvellement de leur offre**	107	27 %	44 %
Développement de nouvelles activités (au cours des 12 derniers mois)	132	33 %	54 %
Développement prévu de nouvelles activités (au cours des 12 prochains mois)	174	43 %	71 %
TOTAL ENTREPRISES INNOVANTES*	244	61 %	/

* Nombre d'entreprises ayant cité au moins un des items. ** Nombre d'entreprises ayant cité les deux items.
Nota : Le total ne correspond pas à la somme des nombres car une entreprise a pu citer plusieurs items.



Au total, 61 % des entreprises industrielles d'Auvergne peuvent donc être considérées comme innovantes. La plus grande part de cette innovation est représentée par des entreprises qui sont dans une dynamique de renouvellement régulière de leur offre. 44% d'entre elles ont déjà développé de nouvelles activités au cours des 12 derniers mois et ont prévu de poursuivre ce développement dans l'année à venir. L'innovation au sens « high tech » est toutefois portée par 38 % du total des entreprises innovantes.

L'innovation en Auvergne

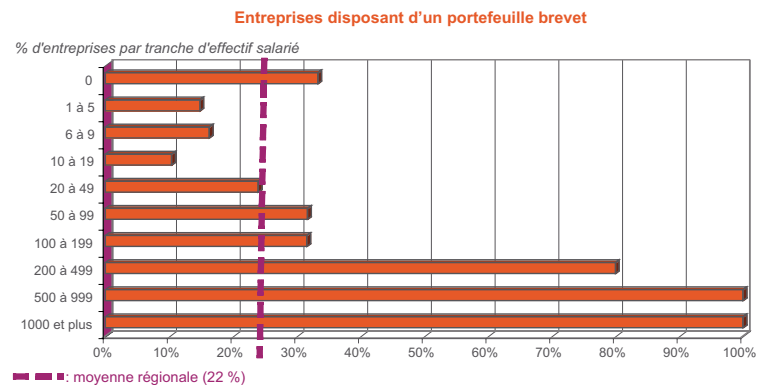
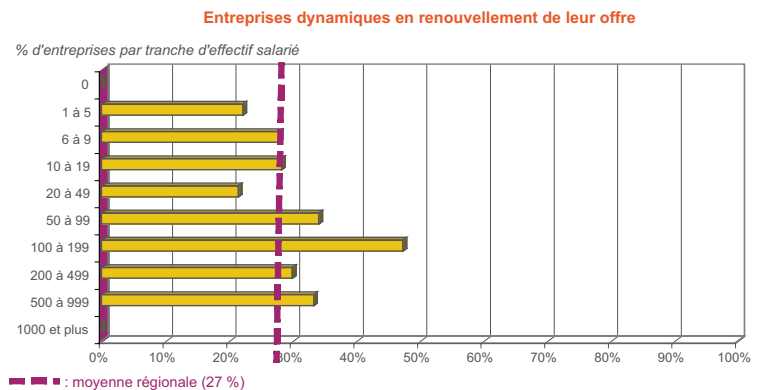
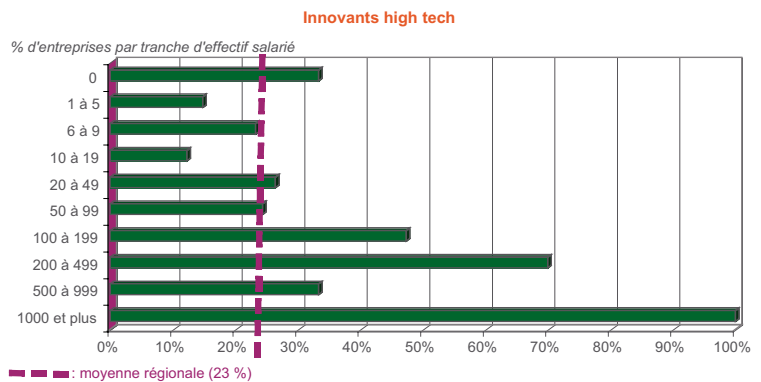
Profil des entreprises innovantes

L'innovation privilégiée par les grandes entreprises

Globalement, la capacité d'innovation croît avec la taille de l'entreprise. On distingue toutefois quelques différences selon le type d'innovation pratiqué :

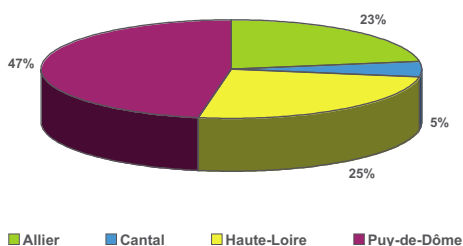
- les entreprises pratiquant l'innovation « high tech » se retrouvent davantage parmi les entreprises de plus de 100 salariés ;
- les entreprises détenant des brevets sont proportionnellement plus nombreuses dans les entreprises de plus de 50 salariés ;
- les entreprises dans une dynamique de renouvellement de leur offre sont particulièrement représentées dans les tranches de 6 à 199 salariés.

Ces caractéristiques spécifiques s'expliquent notamment par la capacité financière nécessaire au développement d'une stratégie d'innovation. D'une manière générale, plus on tend vers une innovation « high tech », plus les moyens requis (humains et financiers) sont importants et correspondent donc à des entreprises d'une certaine taille. Ceci ne doit cependant pas occulter l'importance de l'innovation « high tech » dans certaines entreprises de toute petite taille (start-up).



Des spécificités départementales

Répartition par département des établissements innovants



L'analyse par département des comportements des entreprises en terme d'innovation permet de distinguer certaines spécificités. Trois départements sur quatre se détachent en termes d'innovation :

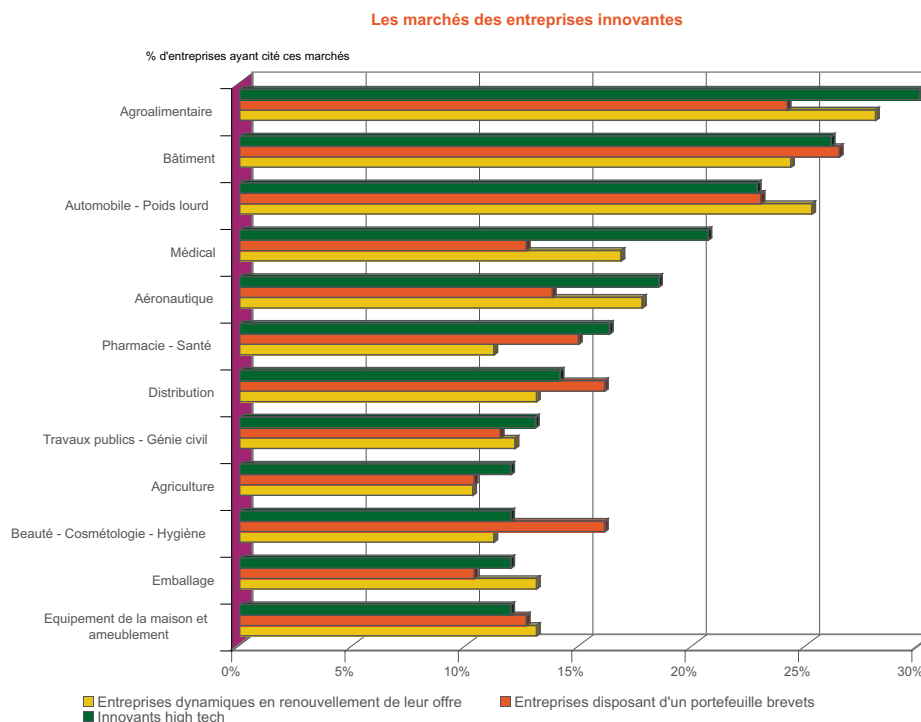
- les entreprises du Cantal sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier des crédits d'impôts recherche et des dispositifs sociaux et fiscaux en matière de R&D (14 % contre 9 % pour l'ensemble de l'Auvergne). Elles sont également plus nombreuses à participer à des projets collaboratifs (8 points de plus que la moyenne Auvergne) ;
- les entreprises de Haute-Loire sont davantage orientées sur une dynamique de renouvellement de leur offre que leurs consoeurs auvergnates (43 % et 47 % contre 33% et 43 %)
- les entreprises du Puy-de-Dôme sont proportionnellement plus nombreuses à détenir des brevets (25 %).

L'innovation en Auvergne

Des marchés qui suscitent l'innovation

Les entreprises innovantes travaillent principalement pour une quinzaine de marchés. Dans le top 3 de ceux-ci, on retrouve l'agroalimentaire, le bâtiment, l'automobile et ce, quel que soit le type d'innovation concerné. Les marchés cités ensuite varient davantage selon le type d'innovation. Ainsi :

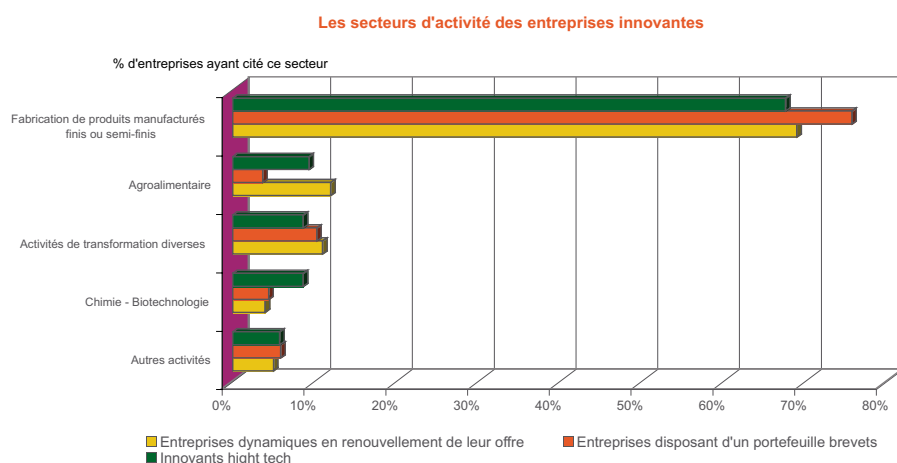
- les entreprises pratiquant l'innovation « high tech » citent également les marchés du médical, de l'aéronautique, de la pharmacie-santé... ;
- les entreprises détenant des brevets sont davantage orientées sur la beauté-cosmétologie-hygiène, et la pharmacie-santé ;
- les entreprises dans une dynamique de renouvellement de leur offre se retrouvent sur les marchés de l'aéronautique, du médical, de l'emballage, de la distribution ou de l'équipement de la maison.



Une forme d'innovation différente selon les secteurs d'activité

Les deux-tiers des entreprises innovantes appartiennent au secteur de la fabrication de produits manufacturés finis ou semi-finis. Le travail des métaux (19 % des réponses) et la fabrication de produits et équipements industriels à usage industriel et professionnel (17 %) sont les secteurs les plus cités.

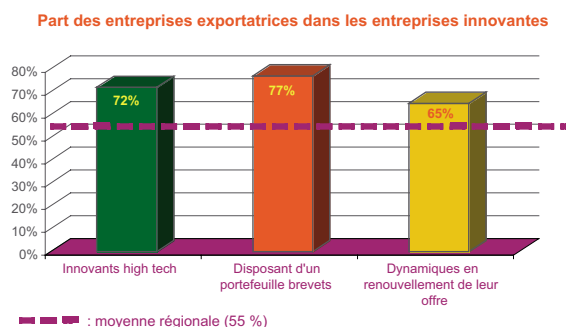
Comme précédemment, on retrouve cependant des spécificités selon le type d'innovation analysé : les entreprises pratiquant l'innovation « high tech » sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur de la chimie-biotechnologie (5 points de plus), celles détenant des brevets dans le secteur de la fabrication de produits manufacturés (10 points de plus) et celles dans une dynamique de renouvellement de leur offre dans l'agroalimentaire (+ 2 points).



Innovation rime avec internationalisation

Les entreprises innovantes sont largement plus internationalisées que la moyenne des entreprises.

Ainsi, sur la totalité des industries ayant répondu, le taux d'entreprises exportatrices est de 55%. En moyenne ce taux s'établit à 64 % pour les entreprises innovantes. Si l'on affine l'analyse par type d'entreprise innovante, ce taux passe à 65 % pour les entreprises qui sont dans une dynamique de renouvellement de leur offre, à 72% pour celles pratiquant l'innovation « high tech » et même 77% pour celles détenant un brevet.



Les perspectives de développement de l'innovation en Auvergne

Sur l'ensemble des 401 réponses, 37 % des entreprises ont fait part de besoins en matière d'innovation. Pour plus des trois-quarts d'entre elles, ces besoins s'expriment en terme de développement de nouveaux produits. Un tiers s'intéresse également au développement de nouvelles technologies ou savoir-faire techniques et un quart souhaiterait développer des partenariats technologiques.

BESOINS SUR L'AUVERGNE	nb citations	% au total citations	% du total sites concernés*
Développement de nouveaux produits	115	56 %	77 %
Développement de nouvelles technologies, ou savoir-faire techniques	53	26 %	36 %
Développement de partenariats technologiques	37	18 %	25 %
TOTAL	205	100 %	/

* En raison de citations multiples, la somme des pourcentages est supérieure à 100.

